

Que retiens-tu de cette expérience au sein du secrétariat du CNJ ?

Toute bonne expérience est source d'enrichissement personnel, et collectif. Au cours des six mois passés j'ai beaucoup appris. Sur le plan personnel, c'est une formation supplémentaire, c'est des réunions avec des volontaires impliqués pour la plus part.

Le rôle d'un secrétaire consiste surtout à savoir écouter les membres, et à rester très objectif, car la configuration de l'instance ne facilite guère son organisation.

Sur le plan collectif, je peux affirmer, avoir bénéficié du respect de mes collègues. Ça n'a pas toujours été facile, mais rien n'a jamais été parfait.

Qu'entends-tu par « la configuration de l'instance ne facilite guère son organisation » ?

Les jeunes ont besoin d'action, et de pragmatisme. Le CNJ n'a cessé d'évoluer au cours des dix dernières années. Nos prédécesseurs, ont beaucoup œuvré pour que nous puissions bénéficier d'un fonctionnement règlementé. Néanmoins, il est difficile de travailler avec quatre capitaines dans un même bateau, et ce avec des contraintes administratives accentuées. Par exemple, tous les comptes rendus doivent être validés par l'administration, ce qui ralentit leur diffusion.

Nous avons besoin de plus d'autonomie, concrètement, nous sommes capables, de chercher des lieux de réunions, des hébergements, ou encore des intervenants. En tout cas, je suis sûre et certains que nous pouvons mieux faire.

La charge de travail supplémentaire subie par le personnel du ministère chargé de nous accompagner ne simplifie pas les choses.

Ainsi, nous avons eu du mal à obtenir le calendrier des réunions du semestre, et à trouver des intervenants pour certaines commissions. Jusqu'à ce jour, la date des universités d'hiver n'a toujours pas été fixée.

En résumé, une instance comme la notre devrait bénéficier d'un organigramme mieux élaboré, soutenu par une plus grande indépendance vis-à-vis de l'administration.

L'administration c'est vaste, penses-tu que le CNJ est une vitrine pour le ministère, donc du gouvernement ?

Non loin de là ! C'est justement le paradoxe, j'ai noté une réelle envie de la part des directeurs des services, et du cabinet d'améliorer notre fonctionnement.

Mr Yann Dhièvre nous a rencontré plusieurs fois, et a répondu à nos sollicitations. Mr Charles Jussy et Mme Dominique Billet ont participé à nos Week-end de travail, et nous ont apporté toutes les réponses dont nous avons besoin.

Je dirais que la dynamique du CNJ dépend en grande partie de la bonne humeur de l'ensemble du personnel de l'administration. Ne pas être d'accord avec un fonctionnaire chargé de la logistique par exemple, peut avoir des conséquences lourdes !

Les derniers événements tendent à démontrer que nous sommes plutôt écoutés. La nomination d'un haut commissaire comme président de l'instance, et le rattachement au premier ministre correspondent aux propositions que nous avons faites au cabinet de Mr Laporte.

Je pense tout simplement que ça bloque à un niveau, celui de l'organisation administrative reliée au conseil. Le reste, dont la visibilité, dépend de la volonté politique et des jeunes.

Pourquoi des jeunes ?

J'apprécie beaucoup mes collègues élus, ils ont tous des compétences dans plusieurs domaines. Ceci dit, on ne s'engage pas si on n'a pas le temps. Certains, pour des raisons que je comprends parfaitement ont été absents sur de nombreux sujets. C'est difficile d'avancer avec des personnes qui ont du mal à répondre aux mails, et à rappeler quand on leur laisse un message téléphonique.

En suite, je pense que nous revendiquons assez, sans faire preuve de réalisme parfois. Le monde évolue à grande vitesse. Nous ne pouvons en aucun cas nous contenter d'un système établi c'est un fait. Mais le fait de critiquer infiniment une structure, ne comble pas ses faiblesses, pire encore, ça renforce une conjoncture déjà difficile.

Concrètement qu'as-tu fait en tant que secrétaire tout au long du semestre ?

Comme je l'ai expliqué, l'organigramme est contraignant, il est donc difficile de personnaliser notre travail. En outre, je pense avoir atteint un objectif fixé lors de ma campagne aux universités d'été à Bourges. Il s'agit effectivement de l'amélioration du CNJ en particulier ; Celle de la politique jeunesse a été un objectif supplémentaire en cours de mandat. Je parlais d'une charte il y a six mois à Bourges, aujourd'hui parmi les propositions faites au cabinet, une rubrique est consacrée aux valeurs que la jeunesse souhaite porter pour son avenir.

Par ailleurs, certaines revendications de la jeunesse et des conseillers feront l'objet de nos prochains débats, il s'agit en effet de l'autonomie et de la responsabilité des jeunes.

Je suis arrivé au CNJ en 2006, j'ai pu observer les différents secrétariats. Ceux qui ont fait avancer les propositions, sont ceux qui sont restés soudés et ceux qui ont joué le jeu. Quand on est élu, on doit porter la voix de ses collègues.

D'autre part, le CNJ, fait partie du paysage institutionnel Français, il est donc primordial de savoir palier les deux. Nous ne sommes pas en guerre!

Ainsi, nous avons rencontré le cabinet de Mr Lapporte deux fois au cours de ce mandat, pour un travail précis qui nous avait été demandé.

Dans le cadre d'une large consultation destinée à améliorer le CNJ et la politique jeunesse, il nous avait été demandé de faire des propositions concrètes pour améliorer le conseil en particulier, et la politique jeune en général. Ce travail a mobilisé une bonne partie du semestre. Il faut dire que c'est une priorité pour plusieurs membres. Nous avons donc choisi de consulter les conseillers via un questionnaire. Les différentes contributions ont permis de fournir des propositions dans les délais.

Peux-tu nous en dire plus sur les propositions faites au cabinet, et l'impact qu'elles ont eu sur les membres?

En résumé, quelques propositions ont retenu l'attention du cabinet. Parmi elles,

la création des binômes titulaires, c'est une proposition originale, mais difficile à mettre en pratique. Par exemple éliminerait-on des binômes à des postes de responsabilité ?

Notons que la question des suppléants reste sans réponse, ils sont motivés, et participent régulièrement, n'empêche que la décision de ne plus les inviter aux réunions de commission a été prise.

L'indemnisation des membres quant à elle cause un réel problème de principe, c'est une proposition qui passe mal, malgré sa nécessité. Le secrétariat défend cette proposition par souci de cohérence, et de réalisme.

Les nouvelles missions que nous souhaitons à notre instance, demande une autre approche.

Nous voulons être un organe de consultation, de proposition, de formation...

Actuellement, notre principale compétence consiste à proposer.

Nous sommes en principe 180 membres titulaires.

En réalité, dans un conseil parfait, au moins 2/3 des membres devraient participer aux réunions de commission, soit 120 membres.

Nous avons très rarement atteint la centaine, sauf cas exceptionnel (universités).

Il serait intéressant d'analyser ce type de situation, afin de savoir qu'elles en sont les causes.

Nous (secrétaires), pensons qu'un membre qui ne vient pas aux réunions à des raisons très légitimes.

Prenons un membre x étudiant et salarié la semaine. Le seul moment de repos dont il dispose c'est le week-end, c'est l'occasion pour lui d'avoir une vie personnelle.

De même un jeune étudiant qui ne travaille pas la semaine, n'a que le week-end pour le faire.

Nous supposons, que les participants réguliers sont des passionnés, et qu'ils disposent d'un emploi convenable.

Quand on inclut ce type de raisonnement dans notre démarche, on s'aperçoit que c'est plus complexe.

L'idée est de faciliter et d'encourager le bénévolat par la satisfaction de certains besoins des bénévoles les plus fragils.

Je comprends cette attachement à la gratuité du bénévolat pour des raisons éthiques. Mais nous ne pouvons pas décider sur une base sentimentale. La réalité est notre mot d'ordre, nous répondons à un besoin évident.

Vous soulignerez aussi que l'idée a progressé depuis la réunion du 11 janvier à l'INSEP de Paris.

Nous parlons de bourse à l'engagement, le secrétariat y travail, nous y reviendrons.

Une idée allant dans le même ordre me semble aussi intéressante, c'est l'allocation d'autonomie défendue par l'UNEF.

La composition quant-à elle s'adapterait au rythme de la RGPP (Révision Générales des Politiques Publiques). On va vers une diminution du nombre de membres. La configuration reste la même, à la seule différence qu'au lieu d'avoir 100 représentants des CDJsva, il y'en aurait que 26 régionaux. Si c'est le cas, les Coseils départementaux organisés en coordinations régionales aurons une avance.

D'autre part, nous avons noté certaines convergences.

La formation des membres, et le rattachement au premier ministre, avec une présidence assurée par le secrétaire d'état chargé de la jeunesse et de la vie associative.

Nous avons aussi été entendus et compris sur l'amélioration de nos outils de travail, des représentations extérieures, du rapport d'activité, et des réunions de commissions. Mais être compris n'est pas le synonyme d'être d'accord!

En fin, nous avons fortement recommandé une amélioration du fonctionnement des CDJsva.

Que penses-tu de la nomination d'un haut commissaire à la jeunesse ?

Cette nomination survient juste après notre Week-end de travail du 11 janvier 2009, en présence de Mr Jussy et Mme Dominique Billet, est-ce un symbole ?

Deux choses sont évidentes;

Mr Martin Hirsh devient notre principal interlocuteur. Comme son prédécesseur Mr Laporte, nous pourrons certainement compter sur son efficacité, et sa volonté.

Qu'à cela ne tienne, de nombreuses questions restent sans réponses, notre prochaine mission, consistera à les éclaircir.

L'une d'entre elles, portera certainement sur la réforme en générale. Quelle sera la composition du futur "haut commissariat" de la jeunesse ? Comment le CNJ s'intègre t-il dans cette réforme? Ou est-ce simplement une évolution de l'instance.

D'autres questions pourraient porter sur des préoccupations actuelles en lien direct avec le fonctionnement de l'instance.

D'autres part, nous constatons néanmoins que l'une des propositions phares faite au cabinet de Mr Laporte est été retenue.

Il s'agit de notre rattachement au premier ministre. Vous remarquerez aussi que la question de l'autonomie, et de la responsabilité sera au coeur de nos futurs débats.

C'est quoi être responsable ? "On est jamais trop vieux ni trop jeune pour philosopher" lettre à ménécée.

Quelles moyens intelligents et adaptés pour favoriser la responsabilité et l'autonomie des jeunes?

La suite de la réforme est en marche, nous aurons certainement à discuter de ces questions lors de nos futures rencontres avec le haut commissaire.

L'idéal voudrait qu'il soit parmi nous lors de la prochaine plénière.

Les universités d'hiver devraient déjà avoir lieu quand n'est-il ?

A ce jour, je n'ai aucune connaissance de la date des universités. C'est d'ailleurs un point sur lequel nous restons vigilants.

Dans tous les cas, elles représentent pour nous un moment unique. Celui-ci fait état des travaux réalisés dans une volonté réelle de faire avancer les choses d'une part. D'autre part, c'est aussi l'occasion de faire le point sur la situation morale de notre conseil.

La remise du rapport d'activité constitue une étape capitale lors des universités. Ce rapport représente les nombreux week-end de travail passés ensemble, "Les paroles s'envolent, mais les écrits restent"! N'oublions pas qu'au delà des questions d'organisation, les présidents de commissions effectuent un travail de haute importance. Nous devons donc veiller à la bonne transmission de ces travaux, d'autant plus que le rapport intermédiaire du 1er semestre 2008 n'avait pas été validé lors des universités de Bourges.

Dans tous les cas, nous avons consacré nos premières réunions de bureau à ce sujet. plusieurs scénarios de plénières, et des universités ont été imaginés. Quelque soit la forme de notre future assemblée, nous avons souhaité des universités à l'image du CNJ.

Qu'aurais-tu souhaité faire en plus ?

Six mois c'est court, j'aurais voulu consacrer assez de temps à l'élaboration d'une véritable stratégie de communication.

J'aurais voulu consacrer plus de temps à porter nos propositions auprès des différents interlocuteurs. J'aurais souhaité parler des problématiques comme celles liées au étudiants étrangers.

En ce qui concerne mes collègues de la coordination régionale des CDJsva de Lorraine, je souhaite vraiment qu'ils s'investissent. Nous avons une longueur d'avance! Parcontre, notre réussite dépend en grande partie de la motivation du personnel de l'administration en charge de notre accompagnement. Le contexte politique et économique actuel n'étant pas favorable, il ne reste plus qu'à expérer que tout aille pour le mieux.

Thierry Bahabege
Secrétaire national du CNJ